



# NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

## DES BUDGETS PRIMITIFS 2025

### COMMUNE DE LAFEUILLADE-EN-VEZIE

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retracant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet.

Le Budget Primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2025, en fonctionnement et en investissement.

Les budgets 2025 ont été votés le 10 avril 2025 par le Conseil Municipal. Ils peuvent être consultés sur simple demande à la mairie.

## BUDGET PRINCIPAL

### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

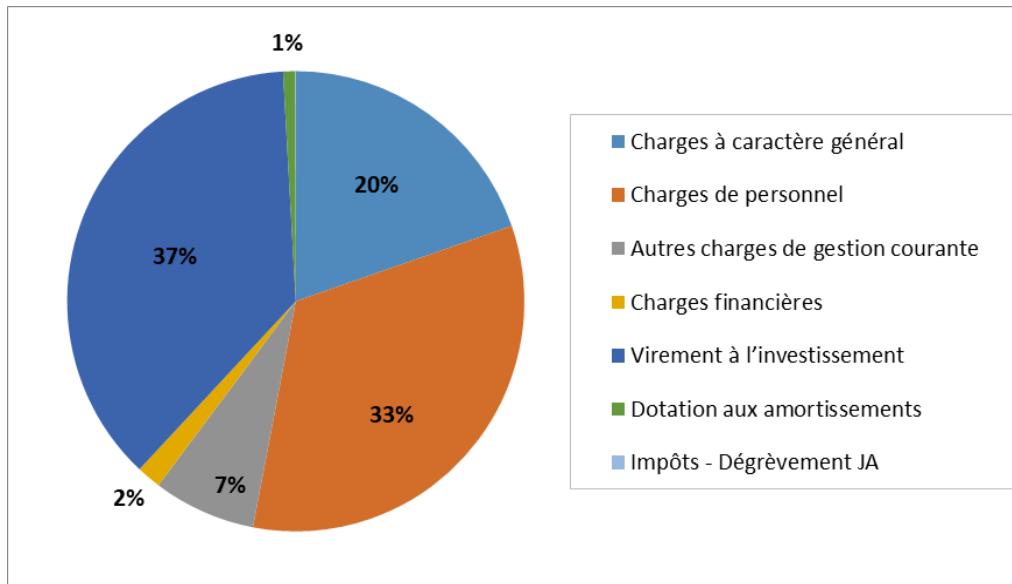
La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Le Budget Primitif étant voté en équilibre, le montant des recettes et des dépenses s'élève à 826 769,13 €.

#### **Dépenses**

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel, l'entretien des bâtiments communaux et de la voirie, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts.

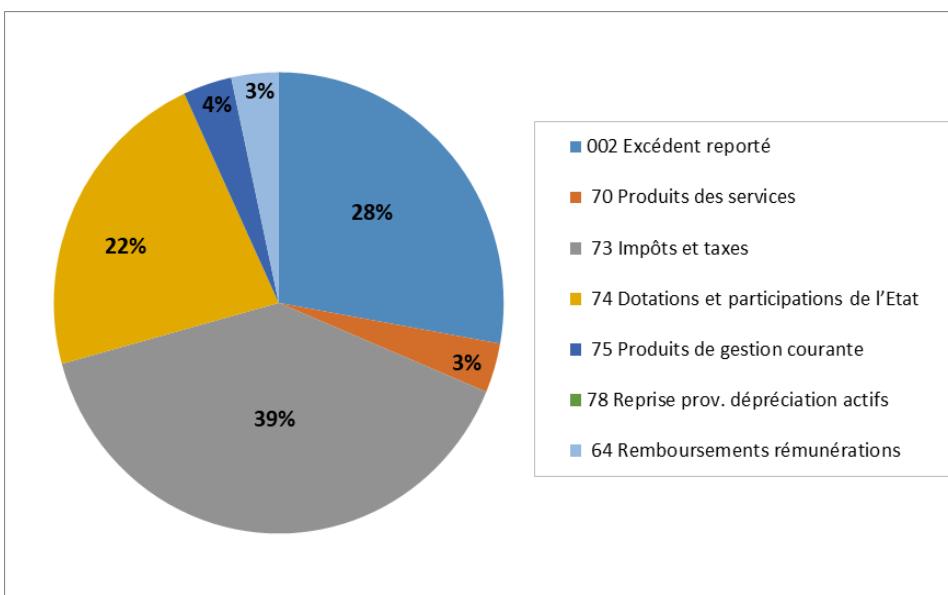
Chapitre	BP 2025
011 Charges à caractère général	162 821,11
012 Charges de personnel	275 400,00
65 Autres charges de gestion courante	59 966,02
66 Charges financières	14 250,00
023 Virement à l'investissement	307 000,00
042 Dotation aux amortissements	7 032,00
73 Impôts - Degrèvement JA	300,00
<b>TOTAL</b>	<b>826 769,13</b>



## Recettes

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, garderie...), aux impôts locaux, aux revenus des immeubles et aux dotations versées par l'Etat.

Chapitre	BP 2025
002 Excédent reporté	230 117,13
70 Produits des services	28 700,00
73 Impôts et taxes	326 063,00
74 Dotations et participations de l'Etat	184 820,00
75 Produits de gestion courante	29 000,00
78 Reprise provisions dépréciation actifs	69,00
64 Remboursements rémunérations	28 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>826 769,13</b>



## **SECTION D'INVESTISSEMENT**

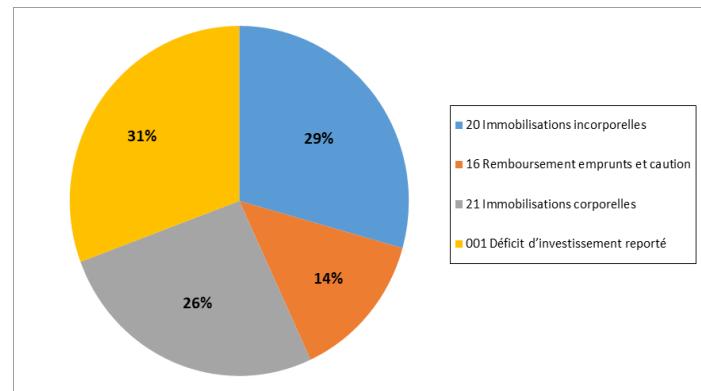
Comme pour la section de fonctionnement, le budget est voté en équilibre et, avec les restes à réaliser, le montant des dépenses et des recettes d'investissement s'élève à 640 473,78 €.

### **Dépenses**

Les principales dépenses d'investissement pour l'année 2025 sont les suivantes :

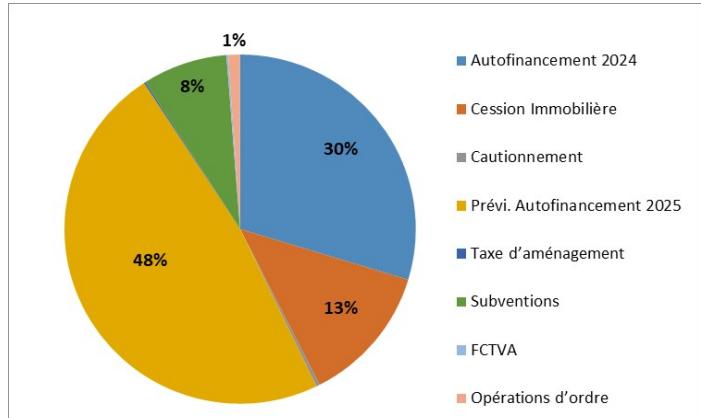
- Travaux de voirie 178 000,00 €
- Enfouissement des réseaux aux Planquettes 65 510,00 €
- Acquisitions diverses 10 000,00 €

<b>Chapitre</b>	<b>BP 2025</b>
20 Immobilisations incorporelles	188 000,00
21 Immobilisations corporelles	168 066,00
16 Remboursement emprunts et caution	88 000,00
001 Déficit d'investissement reporté	196 407,78
<b>TOTAL</b>	<b>640 473,78</b>



### **Recettes**

<b>Chapitre</b>	<b>BP 2025</b>
Autofinancement 2024	190 153,78
Cession immobilière	82 259,00
FCTVA	1 066,00
Taxe d'aménagement	1 000,00
Subventions	50 074,00
Cautionnement	2 000,00
Prévision autofinancement 2025	307 000,00
Opérations d'ordre	6 921,00
<b>TOTAL</b>	<b>640 473,78</b>



### **Taux d'imposition**

Le Conseil Municipal a décidé de maintenir les taux d'imposition pour l'année 2025, à savoir :

- Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 44,82 %
- Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : 94,70 %
- Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires : 10,70 %

# BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

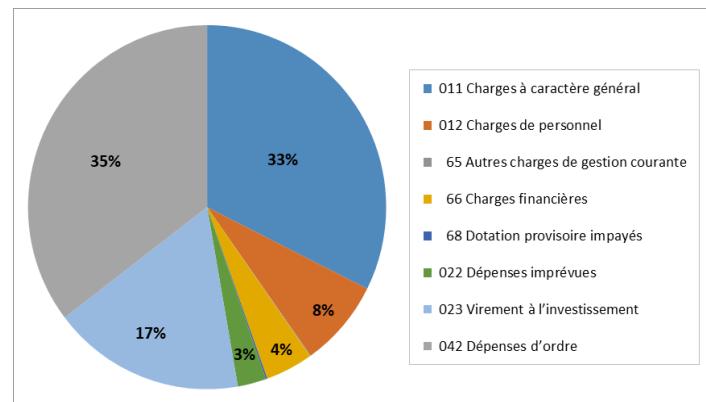
**La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services eau et assainissement.**

**Le Budget Primitif étant voté en équilibre, le montant des recettes et des dépenses s'élève à 156 008,01 €.**

### Dépenses

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par l'entretien des réseaux, les analyses, les achats de matières premières et de fournitures (eau et électricité), les redevances dues à Adour Garonne, des charges de personnel, et les intérêts des emprunts.

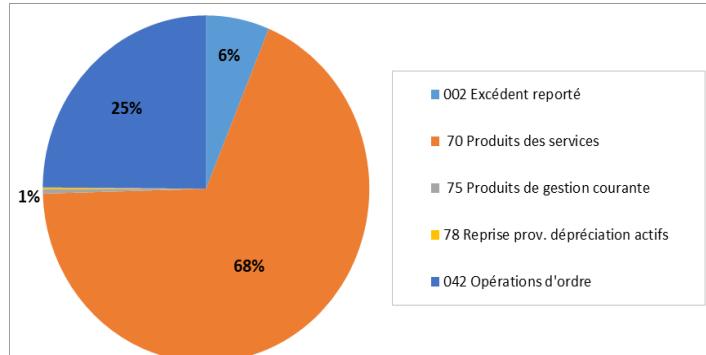
Chapitre	BP 2025
011 Charges à caractère général	50 533,46
012 Charges de personnel	12 150,00
65 Autres charges de gestion courante	100,00
66 Charges financières	6 700,00
68 Dotation provisoire impayés	228,00
022 Dépenses imprévues	4 000,00
023 Virement à l'investissement	27 126,55
042 Dépenses d'ordre	55 170,00
<b>TOTAL</b>	<b>156 008,01</b>



### Recettes

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (vente d'eau, redevances assainissement collectif, pollution et modernisation des réseaux) et de l'excédent reporté.

Chapitre	BP 2025
002 Excédent reporté	9 800,21
70 Produits des services	106 500,00
75 Produits de gestion courante	666,84
78 Reprise provisions dépréciation actifs	231,96
042 Opérations d'ordre	38 809,00
<b>TOTAL</b>	<b>156 008,01</b>



## **SECTION D'INVESTISSEMENT**

Comme pour la section de fonctionnement, le budget est voté en équilibre et, avec les restes à réaliser, le montant des dépenses et des recettes d'investissement s'élève à 225 179,00 €.

### **Dépenses**

Les principales dépenses d'investissement pour l'année 2025 sont les suivantes :

- Travaux réseau eau : 72 217,00 €  
(fin des travaux de renouvellement de la conduite à Sylveterre)
- Travaux assainissement 61 853, 00 €  
(étude diagnostic de l'assainissement collectif)

<b>Chapitre</b>	<b>BP 2025</b>
Remboursement dette	52 300,00
Travaux réseau eau	72 217,00
Travaux réseau assainissement	61 853,00
Dépenses d'ordre	38 809,00
<b>TOTAL</b>	<b>225 179,00</b>

### **Recettes**

<b>Chapitre</b>	<b>BP 2025</b>
Excédent clôture 2024	64 169,68
Autofinancement 2024	15 080,32
FCTVA	3 312,45
Subventions	50 820,00
Opérations d'ordre	55 170,00
Prévision autofinancement 2025	27 126,55
Emprunt	9 500,00
<b>TOTAL</b>	<b>225 179,00</b>

## BUDGET REGROUPEMENT COMMERCIAL

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par des charges de gestion courante et les intérêts des emprunts.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux produits de gestion courante (loyers) et de l'excédent reporté. Pour cette année, une subvention du budget Commune à hauteur de 14 236,02 € est nécessaire du fait de la mise en liquidation judiciaire d'un commerce et des travaux nécessaires avant une nouvelle mise en location.

Le budget, voté en équilibre, s'élève à 21 838,00 €.

### SECTION D'INVESTISSEMENT

Comme pour la section de fonctionnement, le budget est voté en équilibre et, avec les restes à réaliser, le montant des dépenses et des recettes d'investissement s'élève à 27 134,68 €.

#### Dépenses

Chapitre	BP 2025
001 Déficit d'investissement reporté	13 424,68
16 Remboursement emprunts	13 710,00
<b>TOTAL</b>	<b>27 134,68</b>

#### Recettes

Chapitre	BP 2025
Réalisation autofinancement 2024	13 424,68
Prévision virement section de fonctionnement	13 710,00
<b>TOTAL</b>	<b>27 134,68</b>

## BUDGET LOTISSEMENT

Comme pour les autres budgets, le budget est voté en équilibre.

Le montant des dépenses et des recettes, en section de fonctionnement, s'élève à 143 557,56 € (y compris les opérations d'ordres).

Le Maire, Jean-Louis FRESQUET